



BSV n°21-16 le 14 septembre (Semaine 37)



**Animateur référent**

Jean LIEVEN  
TERRES INOVIA  
06.83.04.29.10  
j.lieven@terresinovia.fr

**Animateur suppléant**

Guy ARJAURE  
TERRES INOVIA  
05.46.07.38.28  
g.arjaure@terresinovia.fr

**Directeur de la publication**

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

**BSV consultable sur les sites  
des DRAAF, des Chambres  
d'agriculture**

**Abonnez-vous sur  
[www.normandie.chambagri.fr](http://www.normandie.chambagri.fr)**

*Action pilotée par le ministère chargé  
de l'agriculture, avec l'appui financier  
de l'Office national de l'eau et des  
milieux aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto.*



# Oléagineux

Le réseau est à ce jour composé de 45 parcelles de colza.

31 parcelles ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine.

**Le risque limace (potentiellement très important cette année) est toujours suspendu au retour des pluies.**

**Les premières captures d'altises sont signalées. Le risque est encore très faible à ce jour.**

## Les sols très secs freinent ou empêchent les levées de colza

La situation évolue petit à petit depuis la semaine dernière. Des écarts de stade du colza commencent à se creuser selon les milieux, les précipitations de ces 10 derniers jours et les façons culturales réalisées depuis la récolte du précédent jusqu'au semis du colza.

Les types de semoir conditionnent aussi la vitesse de levée.

**30% des parcelles du réseau sont en cours de semis ou à peine semées. 30% environ sont en cours de germination ou au stade « cotylédons ». Le reste se répartit entre B1 (une feuille), B2 et B3.**

En Basse-Normandie, des surfaces significatives de colza sont encore à semer à ce jour. La sécheresse de certains sols a poussé certains agriculteurs à renoncer au semis de colza.

Ce n'est qu'en Seine-Maritime (département un peu plus arrosé qu'ailleurs) et dans quelques situations du Sud de l'Orne que le colza a atteint le stade 3 feuilles dans les parcelles du réseau.

## Limaces : maintenez la vigilance !

### Observations

Dans 3 parcelles sur 19 observées au total, on signale des dégâts de limaces.

Dans ces situations, en Seine-Maritime uniquement, les observations font état de 3%, 5% et 50% de surface foliaire détruite.

### Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

### Seuil indicatif de risque

Aucun seuil n'existe pour le raisonnement limaces.

### Analyse du risque

Tout retour de pluies sera favorable à la remontée et l'activité des limaces.

**Vigilance tout particulièrement pour les parcelles à risque limaces (sol creux, pierreux et/ou motteux, rotation ou le colza ou autres crucifères reviennent fréquemment...).**

La meilleure des solutions pour analyser le risque parcellaire est d'utiliser un piège à limaces (piège à limaces type « INRA » ou carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche etc.)



## Altises : toutes premières captures et toutes premières morsures (sans impact)

**Observations** : Les premières captures sont signalées cette semaine. Le nombre d'insectes piégés est très faible :

- Altises des crucifères : sur 15 parcelles observées, une seule parcelle indique 4 insectes piégés ;
- Altise d'hiver : sur 23 parcelles observées, 4 parcelles indiquent 1 à 3 individus piégés.

Les dégâts de morsures concernent 9 parcelles sur 21 observées. Dans ce cas, les morsures sont repérées sur 2 à 75% de plantes (moyenne = 12% de plantes).

En cette période de l'année, les morsures sont provoquées par les altises des crucifères. Les dégâts sont très limités pour l'instant.

### Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

### Seuil indicatif de risque (pour les 2 types d'altises)

**8 pieds sur 10 portants des morsures**, sans dépasser le ¼ de la surface végétative.

Au-delà du pourcentage de plantes avec dégâts, il est important d'évaluer la surface végétative endommagée et l'état du colza (chétif / vigoureux).

### Analyse de risque

Pour l'instant, le risque est faible. Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque.

Le faible nombre d'insectes capturés dans les pièges révèle une faible activité en parcelle.

Le changement des conditions météo (températures, pluies) pourrait modifier le comportement des altises d'hiver dans les prochains jours.

Si ce n'est pas déjà le cas, la surveillance doit impérativement se mettre en place dès à présent, notamment en bordure de parcelles pour les petites altises.

👁 [Consulter le BSV n°19 pour la description des altises et les moyens de lutte préventive.](#)

👁 [Consulter le BSV n°20 pour la mise en œuvre des piégeages d'insectes à l'aide des cuvettes jaunes.](#)

👁 [Consulter la note « Résistance des altises d'hiver aux pyréthriinoïdes » annexée au BSV n°20 .](#)

## Pucerons : un signalement hors réseau

Sur les 18 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'une observation, aucune présence de pucerons n'a été rapportée.

Hors réseau (en Seine-Maritime), un signalement de pucerons verts et pucerons cendrés a été fait sur une parcelle en ce début de semaine sur un colza au stade B4 (4 feuilles).

Le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles). Les températures élevées sont propices à ce ravageur.

Le seuil indicatif de risque est de 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.

**Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.**



**Prochain BSV le 21 septembre 2016**

**Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :**

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 61, CA 76, COOP NORIAP, D2N, FREDON HAUTE-NORMANDIE, GUILLOUX, INTERFACE CEREALES, LEPICARD AGRICULTURE